



RÉGION ACADÉMIQUE
ÎLE-DE-FRANCE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Le Recteur

4 rue Georges Enesco
94010 Créteil cedex
www.ac-creteil.fr

Le recteur de l'académie de Créteil
Chancelier des universités

- **Vu** le code de l'éducation, notamment ses articles L712-2, L719-7, L712-2 et L 951-4,
- **Vu** le décret no 84-1004 du 12 novembre 1984 modifié,
- **Vu** l'arrêté du 24 septembre 2019 déchargeant M. Mohammed RADDADI de ses fonctions de directeur de l'IUT de Tremblay-en-France,

Arrêté

Article 1 :

Madame Sophie JULIEN, inspectrice générale de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche de 2^{ème} classe, est nommée administratrice provisoire de l'IUT de Tremblay-en-France à compter du 27 septembre 2019.

Article 2 :

Le présent arrêté sera publié sur le site internet de l'académie de Créteil, de l'université de Paris 8, de l'institut universitaire et technologique de Tremblay-en-France et au recueil des actes administratif de la préfecture du département de Seine-Saint-Denis.

Article 3 :

La secrétaire générale de l'académie de Créteil est chargée de l'exécution du présent arrêté,

Fait à Créteil, le 26 septembre 2019

Le recteur de l'académie de Créteil

Daniel AUVERLOT